

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Mars 1999

Québec, le 29 mars 1999

Monsieur David W. Johnson
Directeur des études
Collège Vanier
821, avenue Sainte-Croix
Saint-Laurent (Québec) H4L 3X9

Objet : Suivi apporté à l'évaluation du programme de *Techniques administratives*

Monsieur le Directeur,

La Commission a examiné, lors de sa réunion du 17 mars 1999, le suivi accordé à l'évaluation du programme de DEC en *Techniques administratives* (410.12) par le Collège Vanier. J'ai le plaisir de vous annoncer que la Commission a conclu que des suites satisfaisantes ont été données aux quatre recommandations adressées au Collège et qu'elle reconnaît désormais la qualité de la mise en oeuvre du programme évalué.

Au nombre des améliorations apportées, le Collège a établi un plan de redressement qui, d'une part, resserre les liens avec le marché du travail et qui, d'autre part, apporte à la grille de cours et à la pratique de l'enseignement des modifications qui vont dans le sens des orientations prescrites. De plus, l'enseignement s'appuie maintenant davantage sur l'informatique et utilise les logiciels en usage dans les entreprises. Des mesures ont été appliquées pour assurer le respect de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages; la Commission comprend, à cet effet, que ces mesures touchent aussi la qualité des modes et des instruments d'évaluation. Enfin, le Collège met en place une formule de stage en entreprise qui sera pleinement opérationnelle au cours de l'année scolaire 1999-2000.

La Commission relève aussi que le Collège a donné suite aux différentes suggestions qu'elle a formulées quant à la séquence des cours, à la méthode d'allocation de la charge

de travail des enseignants, à la recherche des causes de la faiblesse des taux de diplomation et au développement de l'approche programme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer